





ECOLE D'ARBITRAGE DE LA MOSELLE, SAISON 2021/2022

Le comité de Moselle et sa commission d'arbitrage mettent en place une école d'arbitrage qui aura pour but de préparer, dans les meilleures conditions, les nouveaux arbitres et commissaires sportifs mosellans.

Les formateurs seront les différents membres de la commission d'arbitrage de la Moselle.

Ils seront formés sur les deux activités et seront diplômés, en fin de formation, des titres d'arbitres ET de commissaires sportifs départementaux. Il leur sera libre de choisir, en fin du cycle, la voie qui leur conviendra le plus.

Cette école, débutera le samedi 09 Octobre 2021 au dojo, route de Bouzonville, 57220 Boulay. Les horaires seront de 9h00 à 13h00 et la fréquence de 2 fois par mois pour la partie théorique. La pratique se fera sur des animations ou compétitions départementales. Voici les dates à retenir : samedi 9 octobre, samedi 23 octobre, samedi 6 novembre, samedi 20 novembre et samedi 4 décembre.

Pour s'inscrire à cette école, il faut être au minimum Benjamin ceinture jaune. Il va de soi que le titre d'arbitre départemental est soumis à une règle imposée par la CNA à savoir ceinture noire.

Nous rappelons que nous ne formerons plus d'arbitre ou de commissaire sportif lors du stage départemental.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter Gaston Klein au 06 24 62 29 09 ou (gaston.klein57540@gmail.com).

Nous serons heureux de vous y voir nombreux.

Le Responsable de la commission d'arbitrage de la Moselle

Gaston Klein









